

Le pays ajaccien mise sur les activités de pleine nature

Par: Véronique Emmanuelli

Publié le: 14 février 2021 à 20:45

Dans: Société



Cécile Bianchi, chef de service tourisme et développement rural, Claire Fieschi, agent de développement tourisme et Christelle Combette conseillère communautaire, en charge du dossier.

À cet égard, le territoire vient de se doter d'un schéma de développement dont la mise en œuvre s'étalera sur les quatre années à venir. Le document a été construit avec la communauté de communes de Celavu-Prunelli. Les professionnels du secteur ont apporté leur contribution

Voté à l'unanimité lors du conseil communautaire de février.

Les élus communautaires de la **Communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa)** ont approuvé le schéma de développement des **activités de pleine nature** ainsi que le plan d'actions qui s'y rattache.

À travers ce nouveau cadre, l'institution se dote ainsi de la capacité d'encourager et d'organiser le développement de ce secteur d'activité, tout en ajustant le modèle à l'attractivité du territoire et à **la préservation du milieu naturel**. Les solutions d'avenir seront durables et la trajectoire prise sera reproductible au-delà des frontières de la Capa.

Car, la coopération entre intercommunalités constitue l'une des caractéristiques essentielles de la démarche. *"Il s'agit d'un travail commun mené par la Capa et la Communauté de communes du Celavù-Prunelli (CCCP). Il bénéficie de financements européens au titre du dispositif Leader qui est un des axes du Feader, c'est-à-dire le Fonds européen agricole pour le développement rural. Il a été lancé il y a un an à présent"*, explique Christelle Combette, conseillère communautaire déléguée tourisme en charge du dossier et également présidente de l'office intercommunal du tourisme du pays ajaccien.

75 prestataires

Les communautés de communes partenaires n'ont pas tracé leur ligne seules. *"Nous avons bien entendu avancé avec les acteurs de terrain, c'est-à-dire les maires des communes et les professionnels des sports et loisirs de nature. Tous ont exprimé des attentes très fortes tout en affirmant leur volonté de dépasser un certain nombre de freins historiques"*, souligne Christelle Combette.

Tout au long des mois écoulés, visioconférences et entretiens se succéderont. Aux discussions en continu viendront s'ajouter des relevés de terrain, des recherches et autres analyses documentaires.

Tous ensemble, on passe au crible de multiples paramètres, on dresse un état des lieux des défis à relever et on pose les conditions d'un environnement protégé.

Avant de s'inscrire dans une dynamique d'action. *"À titre d'exemple, la phase de diagnostic nous a permis de mettre en évidence une quinzaine d'activités différentes, de la pêche de loisir à la promenade en mer, en passant par la randonnée, le VTT, la via ferrata ou le parapente. Ce qui correspond à 75 prestataires, sociétés de chasse comprises et à un poids économique estimé à 10 millions d'euros."*

La Capa, comme la CCCP, ne manque pas d'atouts de nature à conforter la logique de complémentarité posée d'emblée. *"Les sites d'activités plus nombreux au sein de la Capa sont fortement impactés par des activités en lien avec le littoral. Même si l'escalade, le trail, la randonnée sont représentées. La CCCP, pour sa part, concentre des activités plus typées montagne. Les sites, moins nombreux, génèrent une véritable économie"*, analyse Christelle Combette.



De la Parata à Bocognano

Sur cette aire stratégique, sept points de référence "*où les activités de pleine nature sont mises à l'honneur et d'ores et déjà bien structurées*" ont émergé.

Dans la liste, du Nord au Sud, figurent le val d'Ese et Bastelica, Tolla, Bocognano, Vero, Lava, le Monte Gozzi, La Parata aux Sanguinaires. Au passage, chacun a identifié dans son périmètre deux "pôles nature" qui joueront un rôle moteur fort ; le Monte Gozzi et la Parata pour la Capa ; Tolla et Bocognano pour la CCCP.

Dans le même temps, des enjeux ont pris forme avec comme toile de fond la recherche d'une juste adéquation entre activités sportives, tourisme et agriculture. Au sein des deux intercommunalités, on se sent tenus tout à la fois d'agir "*au bénéfice des professionnels qui exercent tout au long de l'année*", de "*préserver les intérêts des habitants*" et de placer l'accent sur "*la valorisation paysagère*".

L'ensemble relève d'une autre exigence, "*travailler au lissage des pics touristiques estivaux*". L'allongement de la saison, de l'avis commun, offre des perspectives économiques plus pérennes, contribue à la préservation des ressources naturelles et à la qualité de vie de tous.

Label de qualité

À l'ordre du jour de la Capa, en 2021, figure, entre autres, la sécurisation réglementaire du Monte Gozzi. En 2022, les attentions se focaliseront sur l'organisation de l'accueil des visiteurs.

Dans le même laps de temps, un rapprochement s'opérera avec le public scolaire et un système de comptage sera installé sur les sentiers, par exemple à Bastelica, Peri, Valle di Mezzana, Afa, Tavaco ainsi que du côté du canal de la Gravona.

La méthode utilisée sera celle des éco-compteurs, la maîtrise des flux de personnes et la réalisation d'enquêtes qualitatives faisant partie des objectifs. L'année suivante, en 2023, le scénario respectueux des équilibres écologiques et d'aménagement du territoire verra sa composante environnementale renforcée.

Dans la foulée, en 2024, la Capa envisage notamment, de faire émerger "*un label Pôle Outdoor, à forte valeur identitaire. Celui-ci s'assimilera à une marque associée à un support de communication décliné sur le terrain*", projette l'élue.

Avant de planifier des liaisons terrestres entre Ese et Tolla, Bastelica et Bocognano, Tavaco et Bocognano, la Parata et Lava ou encore le Gozzi, Tavaco, Vero et Bocognano. À étudier.